

DOSSIER DE DEMANDE D'INDEMNISATION

POUR LES PROFESSIONNELS RIVERAINS DES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT

PRINCIPES GENERAUX

La Commission d'Indemnisation Amiable de la ville de Longjumeau est un organe purement consultatif, créé par délibération N°19.02.14 du Conseil Municipal du 19 février 2019

Elle est placée sous la présidence de Madame le Maire et comprend 5 élus municipaux pour la ville de Longjumeau, 1 représentant pour la CCI de l'Essonne, 1 représentant de la Chambre des Métiers et des Artisans de l'Essonne, 1 représentant des Finances Publiques de Longjumeau et un représentant des commerçants.

En dépit de la volonté affichée par la ville de Longjumeau de limiter au maximum les nuisances pour les riverains de l'emprise concernée, certains chantiers peuvent toutefois occasionner une gêne anormale aux professionnels, les difficultés d'accès aux commerces et autres locaux professionnels pouvant en effet influencer sur leur activité.

Sont concernés par la présente Commission d'Indemnisation Amiable, les entreprises situées dans le périmètre des travaux réalisés par la ville de Longjumeau. Ce périmètre est défini par les membres de la Commission.

Cette Commission a pour objet d'instruire les demandes d'indemnisation susceptibles d'être présentées par tout commerce riverain des travaux et subissant une perte de marge brute du fait desdits travaux.

Une fois saisie, la Commission examine la recevabilité de la demande en vérifiant si les conditions juridiques ouvrant droit à indemnisation sont réunies, avant d'analyser la part du préjudice juridiquement indemnisable et d'en arrêter le montant.

Pour donner lieu à indemnisation, le dommage doit être, au sens de la jurisprudence administrative :

- Actuel et certain : pour prétendre à une indemnisation, le dommage ne saurait en effet être éventuel.
- Direct : le dommage doit présenter un lien de causalité direct et immédiat avec les chantiers correspondants aux différents travaux énumérés ci-dessus.
- Spécial : le dommage ne doit concerner qu'un nombre limité de personnes placées dans une situation particulière.
- Anormal : le dommage doit excéder la part de gêne que les riverains de la voie publique sont tenus de supporter sans indemnité en contrepartie des aises de voirie dont ils bénéficient en temps normal. Pour apprécier cette « anormalité » la jurisprudence tient compte de l'état des lieux avant les travaux. Les entreprises qui s'installent sur un site peu avant le début des travaux et alors que leur emprise était connue, ne seront pas indemnisées.

Une fois la réalité du préjudice confirmée, la Commission rendra alors un avis et prendra le soin de refuser ou d'accepter le principe d'une indemnisation et d'en arrêter le montant.

En cas d'accord, un projet de protocole d'accord transactionnel sera soumis au Conseil Municipal de la ville de Longjumeau en application des articles L. 2541-12 14° L. 5211-1 et L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Raison sociale ou dénomination de l'entreprise :

Sigle ou enseigne..... N° Siren :
RCS (N° de Registre du Commerce et des Sociétés).....
Et/ou RM (N° de Répertoire des Métiers).....
Code NAF (Nomenclature des Activités Françaises).....
Code APE (Activité Principale Exercée).....

Nom et Prénom du responsable de l'entreprise.....

Activité(s) exercée(s).....

Lieu et nature de l'exploitation concernée par les travaux

Nature de l'exploitation :
Adresse :
Code Postal :
Ville :

Autres lieux d'activité du demandeur*

Nature de l'exploitation :
Adresse 1 :
Code Postal :
Ville :
Nature de l'exploitation :
Adresse 2 :
Code Postal :
Ville :

**En cas de pluralité des lieux d'exploitation, présenter une comptabilité analytique retraçant la ventilation des chiffres d'affaires et des charges par siège d'activité.*

Forme juridique

Entreprise individuelle SARL EURL SA
 Société de fait EIRL SNC Autres (à préciser) :

Mode de gestion de l'établissement

Gestion directe par la société :
Gérant salarié :
Gérant autre que gérant salarié (joindre la copie du contrat liant le gérant à la société) :

Siège social

Code postal :
Ville :
Nom de la personne à contacter :
Tél : Fax : Email :

Date de création ou d'acquisition de l'exploitation :/...../.....

CARACTERISTIQUES COMMERCIALES DE L'ENTREPRISE

Effectif* actuel Evolution des effectifs* sur les trois dernières années

Année N

Année N-1

Année N-2

Année N-3

Effectifs		N-3	N-2	N-1	N
Période concernée	Janvier				
	Février				
	Mars				
	Avril				
	Mai				
	Juin				
	Juillet				
	Août				
	Septembre				
	Octobre				
	Novembre				
	Décembre				
	Totaux				

Jours	Horaires d'ouverture
Lundi	
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	
Dimanche	

Indication des périodes de fermeture annuelle au cours des quatre années écoulées :

.....

Droit d'occupation du domaine public

Oui Non

Si oui, nature de l'autorisation accordée

Avez-vous bénéficié d'une exonération exceptionnelle en 2018 ? Oui Non

Si oui, montant accordé

Etablissements de restauration (cafés, brasseries, restaurants...) à préciser :

.....
 Capacité d'accueil de l'établissement :
 Nombre de places en salle :
 Nombre de places en terrasse intérieure :
 Nombre de places en terrasse extérieure :

ELEMENTS D'IDENTIFICATION DU DOMMAGE

Accessibilité à l'entreprise

(Décrire l'importance, indiquer la durée et préciser la période des restrictions d'accès aux locaux où s'exerce l'activité de l'entreprise) :

.....
.....
.....
.....

Autres nuisances

(Décrire la nature et la durée des nuisances, autres que celles résultant des restrictions d'accès, ayant fait obstacle à la poursuite momentanée de l'exploitation ou ayant profondément affecté les conditions de l'exploitation) :

.....
.....
.....
.....

Mesures prises à raison des difficultés :

•Gestion des ressources humaines (si l'entreprise emploie des salariés, préciser si ceux-ci ont été placés en situation de chômage technique ou s'ils ont été invités à prendre leurs congés annuels durant la période d'inactivité de l'entreprise) :

.....
.....
.....
.....

•Autres mesures (investissement réalisé en matière de communication, de publicité, modification des rythmes de livraisons, modification d'horaires, déplacement des périodes de fermeture pour congé...)

.....
.....
.....
.....

Nombre de jours de fermeture pendant la période des travaux (hors fermetures hebdomadaires et congés annuels)

.....

Quels types d'aide attendez-vous de la Commission ?

.....
.....
.....

Fait à : **Le :**/...../.....

Identité et qualité du signataire de la demande :

Signature et cachet de l'entreprise

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRE

NB : Chiffre d'affaire (CA) hors taxe à présenter par produit et/ou prestations vendues, accompagné d'une étude de marge indiquant l'incidence des travaux sur le chiffre d'affaire et l'évolution de la marge brute commerciale.

Pour les activités multiples (tabac, presse...) produire un tableau des CA par activité accompagné du taux de commission.

	N-3	N-2	N-1	N
	Année 20.....	Année 20.....	Année 20.....	Année 20.....
Janvier				
Février				
Mars				
Avril				
Mai				
Juin				
Juillet				
Août				
Septembre				
Octobre				
Novembre				
Décembre				
Total CA				
Variation CA en %				
Perte de CA HT				
Marge brute commerciale				
Taux de marge brute commerciale ou taux de marque				

La marge brute est la différence entre le montant des ventes de marchandises ou de produits finis, prestations de service et leur coût d'achat. C'est l'élément de base du résultat des entreprises commerciales et artisanales. Le taux de marque est égal à la marge commerciale divisée par le total CA x 100 (ou ventes – achats / ventes x 100).

Cette page doit être certifiée par un expert-comptable ou un centre de gestion agréé

Fait à :

Le :/...../.....

Signature de l'expert-comptable ou d'un centre de gestion agréé

ATTESTATION SUR L'HONNEUR
Obligations fiscales et sociales

Je soussigné(e) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Agissant au nom et pour le compte de :

**Atteste sur l'honneur avoir satisfait à l'ensemble de mes obligations fiscales et sociales :
déclarations et paiements.**

Pour ces derniers, je déclare :

- avoir sollicité des délais de paiement
- avoir obtenu l'octroi de délais de paiement
- ne pas avoir obtenu de délais de paiement
- ne pas avoir sollicité de délais de paiement

Auprès de :

Recettes des impôts

- M.S.A.
- U.R.S.S.A.F.
- Trésor Public
- Autre (à préciser) :

Fait à

Le :/...../.....

Signature et cachet :

VERIFIER LES PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

Liste des pièces obligatoires :

- Extrait Kbis et/ou d'immatriculation au répertoire des métiers, récent
- Les déclarations fiscales des quatre dernières années (Bilan et détail bilan actif et passif – Compte de résultats avec détail des charges et des produits des 3 derniers exercices précédant la demande et soldes intermédiaires de gestion).
- Une attestation sur l'honneur que les déclarations fiscales produites ne concernent que le seul commerce affecté par les travaux (à établir sur feuille libre)
- Copie des déclarations CA3 des trois derniers exercices précédant la demande
- Copie de l'autorisation d'occupation du domaine public
- Tableau page ... d'évolution du chiffre d'affaire certifié par un expert-comptable
- Photos (facultatif)

CONSEILS PRATIQUES

La Commission conservant l'intégralité du dossier, il vous appartient d'en prendre copie avant de le déposer au secrétariat de la Commission.

Votre dossier est à retourner dûment complété*, daté et signé à l'attention de :

**Mairie de Longjumeau
Secrétariat de la Commission de règlement amiable
6 bis rue Léontine Sohier – 91160 LONGJUMEAU**

**Il vous en sera accusé réception dans les meilleurs délais.*

DATE LIMITE D'ENVOI DU DOSSIER :

<p>Réservé à l'administration</p> <p>Dossier reçu le :</p> <p>Avis de la commission en date du :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Avis et proposition d'indemnisation : <input type="checkbox"/> Notifié le : A la ville de Longjumeau</p> <p>Notification au requérant</p> <p>Passage : <input type="checkbox"/> en Conseil Municipal</p>
--